

**POLE DE DEVELOPPEMENT DURABLE**

**CONSEILS DE QUARTIER**

Nos références : JPR/OP

**COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL DE QUARTIER**  
**DES EYQUEMS DU 9 février 2006**

**Ordre du jour :**

- 1) Présentation du parc relais de l'avenue de la Marne
- 2) Agenda 21
- 3) Restructuration des transports en commun
- 4) Questions diverses

**Participants :**

- Alain **ANZIANI**, Adjoint au Maire délégué à la Politique de la Ville et de la citoyenneté
- Gérard **CHAUSSET**, Adjoint au Maire délégué à l'Environnement -Transports
- Claude **BAUDRY**, Adjoint au Maire délégué à l'Aménagement Urbain
- Claude **MANDRAU** Mission Tramway
- Patrick **MADEC**, Chargé de Mission Agenda 21
- Jean-Pierre **REDON**, Ville de Mérignac, Chargé des Conseils de quartiers
- 115 participants

Monsieur **ANZIANI** souhaite la bienvenue aux participants et présente l'ordre du jour. Il remercie tout particulièrement le quartier pour la préparation de cette réunion qui permet de pouvoir compléter si nécessaire l'ordre du jour. Il propose afin d'améliorer encore le dialogue qu'un secrétaire qui servirait de référent soit nommé.

**1) AGENDA 21**

Monsieur **ANZIANI** indique que cette démarche est issue du sommet de Rio qui a consisté à réfléchir au devenir de notre planète pour le 21<sup>ème</sup> siècle. Il ajoute qu'une des principales inquiétudes concerne les émissions de gaz à effet de serre qui risquent, si rien n'est entrepris, d'entraîner un réchauffement de notre planète et la disparition de nombreuses espèces animales et végétales. Il précise que c'est pour cela que la ville de Mérignac s'est engagée dans cette démarche et présente, ce soir, le plan de ses actions. Parmi celles ci , l'application de normes « haute qualité environnementale » pour la construction de ses bâtiments et la réduction de ses consommations d'eau potable. Il ajoute que la ville a voulu associer les quartiers à cette démarche et souhaite que des observations puissent être formulées à l'issue de cette présentation.

Il passe la parole à Monsieur **MADEC**.  
Monsieur **MADEC** présente les actions de l'Agenda 21  
[Lien Agenda 21](#)

**Une participante** remercie la municipalité pour cette initiative et souhaite formuler des remarques .

- elle demande si l'organisation du 4L Trophy n'est pas en contradiction avec cette démarche qui préconise l'utilisation des transports en commun.
- Réponse : Il s'agit d'une opération à but humanitaire qui favorise la coopération Nord-Sud.
- Elle constate que le document prévoit le développement des cheminements piétonniers et 2 roues et signale qu'il est impossible de se rendre, du centre commercial Mérignac soleil à Alinéa, par un autre moyen que la voiture.
- Réponse : Une étude sur ce secteur est en cours et concerne notamment l'ensemble des circulations douces.
- Elle indique qu'elle avait fait les démarches nécessaires pour ne plus recevoir de publicité dans sa boîte aux lettres et qu'elle a été surprise d'apprendre qu'elle ne recevrait plus les journaux d'informations municipales.
- Réponse : Il existe désormais de nouveaux autocollants qui stipulent bien le fait que l'administré souhaite recevoir les magazines de la collectivité locale.
- Elle souhaite avoir des précisions sur la distribution de biocomposteurs sur Mérignac.
- Réponse : Une nouvelle expérimentation est prévue par la CUB au 2<sup>ème</sup> semestre 2006.
- Elle demande des précisions sur l'utilisation de plantes locales et comment se les procurer .
- Réponse : Un projet est actuellement en cours dans le cadre de l'Agenda 21, dénommé plan de gestion différenciée des espaces verts qui systématise l'utilisation de plantes locales et la réduction des consommations d'eau.
- Elle demande si il est prévu des économies au niveau du réseau éclairage public comme le changement des ampoules.
- Réponse : Un diagnostic énergétique est en cours et comprend l'éclairage public.
- Elle demande afin de favoriser les échanges directs si une AMAP est prévue.
- Réponse : La création d'une AMAP n'est pas envisagée à l'heure actuelle. Toutefois les marchés organisés sur la commune favorisent ce type d'échange.

Monsieur **ANZIANI** tient à remercier cette administrée pour l'intérêt manifesté et indique que des réponses précises seront jointes au compte rendu.

Monsieur **BAUDRY** indique qu'une étude à été lancée concernant la circulation entre l'avenue de Belfort et la rocade et que le développement des liaisons douces ainsi que des transports en commun sera prévu.

Monsieur **ANZIANI** propose d'aborder le point suivant de l'ordre du jour et passe la parole à Monsieur **MANDRAU**.

## 2) PRESENTATION DU PARC RELAIS DE L'AVENUE DE LA MARNE :

Monsieur **MANDRAU** souhaite tout d'abord faire le point du chantier du tramway sur Mérignac qui représente 4,4 km en précisant le programme des travaux à venir.

- Il reste deux acquisitions foncières à réaliser.
- Le déplacement des réseaux est achevé.
- Les travaux d'infrastructure comprenant la voirie et la plate forme du tramway sont en cours.
- Les dates à retenir :
  - o Fin mars début avril : pose des rails sur l'avenue des Eyquems.
  - o Fin avril 2006 : libération du carrefour de l'avenue de la MARNE et de l'avenue Pierre Mendès France.
  - o Début juillet 2006 : l'avenue Pierre Mendès France est remise à double sens.
  - o Juillet Août 2006 : début des travaux du carrefour des 4 chemins.
  - o Septembre 2006 : Libération du carrefour des 4 chemins et de l'avenue des Eyquems.
  - o Novembre 2006 : Libération de l'avenue de la Marne.
  - o Fin décembre 2006 : rétablissement de la circulation sur l'itinéraire du tramway.
  - o A partie de début 2007 : travaux d'équipements spécifiques au tramway.
  - o Juin 2006 : Livraison du tramway.

Il aborde ensuite le parc relais de l'avenue de la Marne en précisant que les élus de la Communauté Urbaine ont demandé que cet ouvrage fasse l'objet d'un concours d'architecture avec une attention particulière pour l'intégration dans le site.

Il présente la perspective de l'avenue de la Marne et précise que :

- o l'accès se fera par l'avenue de la Marne avec la création d'un carrefour au niveau de la concession Peugeot pour permettre d'accéder en tourne à gauche.
- o Le bâtiment sera constitué de béton et d'acier avec des parois en verre armé tantôt transparentes , tantôt translucides afin de bénéficier de l'éclairage extérieur le jour et de constituer un signal la nuit. L'équipe d'architecture comprend un éclairagiste et un paysagiste pour mieux répondre au programme.
- o Un espace vert sera réalisé entre la résidence Beausite et le bâtiment et à l'arrière de celui ci .
- o Sa hauteur sera de 12m soit 5 niveaux.
- o Sa capacité sera de 400 places environ.

Il ajoute qu'un deuxième parc d'une capacité identique sera réalisé à Arlac.

**Un participant** demande quel sera le prix pour l'usager du stationnement.

Monsieur **MANDRAU** répond qu'il fonctionnera comme les autres parcs, c'est à dire qu'il sera gratuit pour les titulaires d'un titre de transport avec la particularité que seul le chauffeur paiera et cela afin d'inciter le covoiturage.

Il ajoute que les horaires d'ouverture coïncideront avec ceux du tramway .

**Mme Estienne** craint des nuisances pour la résidence Marbottin.

Monsieur **BAUDRY** la rassure en indiquant que le bâtiment est implanté le long de l'avenue de la Marne et que la partie arrière qui devait faire l'objet d'un programme immobilier, sera conservée par la Communauté afin de permettre un éventuel agrandissement.

Monsieur **HAEGEL** demande si l'accès des piétons par Marbottin a été envisagé.

Monsieur **BAUDRY** indique qu'une liaison douce est à l'étude.

Monsieur **MANDRAU** ajoute que ce parc relais sera équipé d'un garage pour les 2 roues.

**Un participant** demande si l'éclairage nocturne ne constituera pas une nuisance pour les riverains.

Monsieur **MANDRAU** précise que cet éclairage sera faible et par conséquent ne devrait pas être gênant.

Monsieur **BAUDRY** ajoute que les horaires de fonctionnement seront compris entre 5H et 1H du matin.

Madame **SOGNAC** se montre satisfaite de l'insertion de ce parc dans le tissu urbain.

Monsieur **MANDRAU** indique, aux personnes qui le souhaiteraient, qu'ils peuvent voir ce type d'ouvrage à la Buttinière ou sur le domaine universitaire.

Madame **LACOUR** vice présidente de la résidence Beausite demande des précisions sur le calendrier.

Monsieur **MANDRAU** précise que la construction est prévue à partir de 2007 pour une livraison début 2008.

**Une participante** demande des précisions sur les arrêts du tramway.

Monsieur **MANDRAU** indique que 8 stations sont prévues sur Mérignac .

**Un participant** demande si des pistes cyclables ont bien été prévues le long du tramway et si l'avenue des Eyquems sera mise en sens unique.

Monsieur **BAUDRY** indique que des bandes cyclables sont prévues sur tout le parcours et que l'avenue des Eyquems sera en sens unique entre l'avenue Mendès France et la rue Blaise Pascal dans le sens Mérignac Bordeaux.

Il ajoute que 2 aménagements complémentaires sont prévus :

- La création de trottoirs sur l'avenue des Eyquems entre Mendès France et l'accès du château Chêne Vert.

- La réalisation d'un square au carrefour avec la rue A de Vigny afin de rendre un peu plus d'espace aux piétons.

Monsieur **MANDRAU** indique que les bandes cyclables sont moins contraignantes au niveau de la gestion des feux que les pistes cyclables tout en offrant une bonne sécurité.

Monsieur **BAUDRY** indique que la ville a demandé à la CUB d'étudier dans le cadre de la réalisation de la voie de desserte Ouest l'aménagement d'un itinéraire doux sur la partie de l'avenue A Briand comprise entre l'avenue P Mendès France et le chemin des Dogues. Il ajoute que ce projet fera l'objet d'une présentation en conseil de quartier.

### **3) AMENAGEMENT DE L'AVENUE DE BELFORT :**

Monsieur **BAUDRY** indique que dans le cadre des travaux d'accompagnement du tramway, la Ville a obtenu la prise en charge de l'aménagement de cette avenue entre les 4 chemins et la rue des Vosges . Il propose qu'une réunion de concertation soit organisée avec le quartier avant que la CUB établisse son projet.

Il ajoute que cette étude sera prolongée jusqu'à Pessac afin de permettre l'inscription de cette opération sur le prochain programme triennal.

### **4) RESTRUCTURATION DES TRANSPORTS EN COMMUN :**

Monsieur **BAUDRY** rappelle tout d'abord l'enjeu : l'arrivée du tramway étant prévue pour juin 2007, il convenait que l'ensemble des mérignacais puisse accéder facilement à ce mode de déplacement. Aussi une restructuration du réseau de bus a été décidée et la Ville a souhaité qu'une large concertation soit organisée avec les quartiers. Un groupe de suivi a été créé regroupant des représentants d'associations et des quartiers et il invite ceux qui le souhaitent à rejoindre ce groupe. Il précise qu'un questionnaire a été également diffusé et qu'au terme de cette concertation la Ville transmette ses propositions à la CUB.

Il précise qu'un des objectifs principaux consiste à rabattre prioritairement les lignes de bus existantes sur le tramway afin d'accroître son attractivité. Il ajoute que plus de 200 000 personnes empruntent le tramway chaque jour .

Il souhaite que les quartiers s'expriment sur cette restructuration.

Monsieur **RADUCANU** demande que le secteur du Bourgailh composé des rues J B Charcot et C Colomb ne soit pas oublié et demande si l'assainissement du dernier tronçon de la rue J B Charcot est prévu sur 2006.

Monsieur **BAUDRY** répond par l'affirmative pour le 2<sup>ème</sup> point et demande que les demandes relatives aux transports en commun remontent en groupe de travail.

Monsieur **MATTER** demande que la fréquence de la ligne 48 soit améliorée et que les horaires soient mieux adaptés. Il propose la prolongation de la ligne 80 jusqu'au 4 chemins en passant par le centre commercial.

Monsieur **ANZIANI** demande que ces demandes soient transmises également au groupe de travail.

Monsieur **MANDRAU** indique que l'avantage de rabattre le réseau sur le tramway est de garantir un temps de parcours constant évalué à 1 mn 30 entre 2 stations ce qui placera le centre de Mérignac à 20 mn du centre de Bordeaux.

Mademoiselle **KADOUR** indique que la ligne 50 est pénalisée par un nombre trop important d'express sur cette ligne.

Monsieur **BAUDRY** indique que les travaux ont beaucoup perturbé cette ligne. Elle sera conservée et améliorée.

## 5) QUESTIONS DIVERSES :

Madame **SOGNAC** souhaiterait avoir des informations sur les constructions implantées illégalement par les gens du voyage et signale la vitesse excessive des automobiles empruntant la rue du Pradas.

Monsieur **BAUDRY** indique, en ce qui concerne les gens du voyage et malgré l'aire de la Chaille, que la Ville est confrontée à la multiplication des infractions. Il indique que les procès verbaux sont effectués et une plainte est systématiquement adressée au procureur de la république. Il signale qu'il vient de recevoir pour un des dossiers un classement sans suite et que la Ville a demandé des explications. Il indique qu'une convention vient d'être signée avec la SAFER pour essayer de maîtriser la coulée verte propice à ces implantations. Il ajoute qu'il est conscient du mécontentement et indique qu'il compte sur le civisme des habitants pour l'aider à enrayer ce phénomène.

En ce qui concerne le deuxième point, il prend note.

**Une habitante de la rue de la Tour de Veyrines** signale le grave problème de stationnement dans cette rue avec notamment les usagers de la maison du bridge et demande de trouver au plus vite une solution.

Elle ajoute que seuls les habitants d'une partie de cette rue sont verbalisés et demande des explications.

Monsieur **BAUDRY** indique que, face domaine de fantaisie, la ligne blanche a été supprimée pour permettre le stationnement des véhicules. Il précise que 2 problèmes de stationnement se posent dans cette rue :

-le premier concerne le collège et il propose qu'une réunion soit organisée rapidement.

- le second concerne la maison du bridge et propose, la solution sur le terrain de la Tour de Veyrines ayant échoué, l'étude de la matérialisation de places de stationnement sur l'avenue A BRIAND. Il s'engage à présenter une solution au 2<sup>ème</sup> semestre 2006.

Madame **SOGNAC** confirme ce problème en indiquant que le chiffre de 80 voitures annoncées est largement dépassé pour atteindre 350 certains jours et indique que cela altère les relations entre le quartier et cette association.

Monsieur **BAUDRY** s'engage à rappeler au président de la maison du bridge ses engagements et à organiser une réunion.

Madame **SAVARY** indique qu'elle est très favorable à la tenue d'une réunion.

Monsieur **ANZIANI** remercie les participants et clôt la réunion.